



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 100027

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur la proposition formulée dans le rapport de l'institut Montaigne intitulé « Adapter la formation de nos ingénieurs à la mondialisation » et consistant à généraliser les cours en anglais et communiquer sur l'internationalisation des écoles. Il lui demande donc son avis sur la proposition.

Texte de la réponse

La formation dispensée en écoles d'ingénieurs comporte l'utilisation de nombreuses sources et supports rédigés en langue anglaise. De très nombreux cours ainsi que certaines épreuves d'examen sont en langue étrangère. Par ailleurs, l'acquisition d'un diplôme d'ingénieur exige l'obtention par chaque élève d'un niveau au moins équivalant à 750 points à l'examen du TOEIC en anglais. Enfin, les écoles d'ingénieurs développent de très nombreuses actions de dimension internationale qui se matérialisent par des échanges d'enseignants et d'élèves, l'organisation de stages à l'étranger et la possibilité offerte aux étudiants de suivre une partie de leurs cours dans un autre pays, voire une ou deux années complètes dans le cadre d'un double diplôme comme c'est le cas, par exemple, à l'EPF en liaison avec la Fachhochschule de Munich.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100027

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1386

Réponse publiée le : 7 juin 2011, page 6070